



## Assemblée générale

Distr. générale  
11 juin 2001  
Français  
Original: anglais

---

### Cinquante-cinquième session

Point 122 de l'ordre du jour

### Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

#### **Lettre datée du 11 juin 2001, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général**

Comme suite à mes lettres datées du 24 janvier, des 13, 21 et 26 février, des 9 et 13 mars, des 11 et 23 avril et des 17 et 31 mai 2001 (A/55/745 et Add.1 à 9), j'ai l'honneur de vous informer que Haïti et Vanuatu ont effectué le versement nécessaire pour ramener leurs arriérés en dessous du montant indiqué à l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

Le Secrétaire général  
(Signé) Kofi **Annan**